

POSTULAT N° 87 (2011-2016)
RAPPORT FINAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 30 JUIN 2014

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, donne lecture du rapport ci-après:

"En séance du 24 juin 2013, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 87 de Mme M. Jordan, de M. M. Kuhn et de Mmes L.-M. Graden, M. H. Molliet, E. Reber Jung et A. Burgener Woeffray, ainsi que de 14 cosignataires, lui demandant un récapitulatif des offres concernant la vie de famille en ville de Fribourg sur le site Internet de la Ville.

Réponse du Conseil communal

Le présent postulat demande d'étudier la possibilité de mettre en lien sur la page principale du site Internet de la ville un onglet 'Famille' qui permettrait de:

- répertorier tous les organismes institutionnels qui s'occupent des questions familiales;
- répertorier l'ensemble des activités familiales, culturelles au sens large ainsi que sportives, proposées aux familles.

Le Conseil communal constate qu'un certain nombre d'informations demandées dans le postulat n° 87 figurent déjà sur le site Internet de la Ville. Il s'agit d'informations concernant les crèches, les écoles, les offres sportives et les activités culturelles. Il existe également une liste des places de jeu et des espaces dédiés aux familles, établie il y a peu par le Service d'urbanisme ainsi qu'une liste dressée par la Commission de la jeunesse qui regroupe toutes sortes d'offres destinées aux jeunes. Ces informations sont cependant dispersées sur les pages de différents Services et il n'est pas toujours évident de savoir dans quel répertoire les chercher.

En ce qui concerne les informations liées aux activités familiales, il existe plusieurs publications et sites Internet qui les recensent régulièrement, parmi lesquels www.loisirs.ch, www.parici-les-enfants.ch, www.bottindefamille.ch ainsi que www.fribourgtourisme.ch. Ces informations sont faciles d'accès, il ne semble donc pas opportun d'en établir une liste sur le site Internet de la Ville et de la tenir à jour, en sachant que cela représenterait un travail considérable, pour lequel il n'existe actuellement pas les ressources disponibles.

En conclusion, le Conseil communal a pris les décisions suivantes:

- Afin de faciliter l'accès aux informations ayant trait à la famille, un répertoire 'Famille et jeunes' sera ajouté sur la page d'accueil du site Internet.
- Y figureront des liens vers les pages des différents Services ou instances de la Ville qui publient des informations dédiées aux familles et aux jeunes.
- Un recensement exhaustif et la mise à jour régulière de toutes les offres liées à la famille en ville de Fribourg n'est cependant pas envisageable."